

Égalité Fraternité

# Compte rendu du Conseil d'Administration Mardi 7 février 2023

Le conseil d'administration se réunit sur proposition du Chef d'établissement pour une séance ordinaire. La séance commence à 18h00.

# Présence au Conseil d'Administration

Qualité	Titulaires	Pré- sent	Absent	Excusé	Suppléants	Présent	Absent	Excusé
	Membres	de droit i	nterne	}				
Chef d'établissement	M. GAGNOL Olivier	Х			1			
Adjoint	M. BOURIAH Jean-Michel	X			1			
Gestionnaire	Mme CHÉRON Gaëlle	Х			1			
CPE	Mme MÉNARD Fabienne	X			1			
DDFPT	M. TIXIER Christophe	X			1			
	Elu	s locaux						
	Représentants du Consei	l Régional	des Pa	ys de la	Loire			
Vice-président du Conseil Régional	M. CHEREAU Antoine			Х	Mme BERNARD Lydie			X
Conseiller Régional	M. BARRÉ Philippe			X	M. FILLET Jean-Patrick			Х
	Représentants	du Consei	Munic	ipal				
Adjoint au Maire des Affaires Scolaires	M. BOUANCHEAU Patrice				1			
Représentant Communauté de Communes	M. MANDIN Patrick				1			
	Personn	alité qua	ifiée		27.5			
<i>I</i>					1			
	Représentants des Per	rsonnels	de l'é	tabliss	ement			
Personnels d'enseignement	Mme COURBET Florence			Х	Mme SAVIDAN Mėlanie			
	Mme POIRIER Amandine	Х			M. PREAU Philippe			
	Mme FOISSEY Marie-Pierre	X			Mme ROUHAUD Christine	Х		
	Mme FRANCOZ Florence	X			M. BOURDIN Laurent			
	M. THIEBAUT Éric	Х			Mme LUGNIER-FAURE Elise			
	Mme JAMES Nathalie			Х	M. COQUILLEAU Johann			
	M. DAVIAUD Cyriaque	Х			M. DEBORDE Pascal			
Personnels ATSS	Mme RETAILLEAU Marylène	Х			Mme PAJON Julie			
Personnels Agents Régionaux	Mme AUDOUARD Sandra	Х			Mme GAUTRET Monique			
3 3.	Mme THIEBAUT Frédérique	Х			Mme FOURNIER Maryline			
	Représentants d	des parei	nts d'é	lèves				
Parents d'élèves	M. BRIFFAUD Guillaume			Х	Mme JARNY Suzy			
	Mme DURAND Estelle				M. ONILLON Mickaël			
	Mme FONTENELLE Magali				Mme PINGUET Marion			
	Mme LANSSADE Emmeline				Mme RAPIN Amélie			
	Mme MAILLAUD Sabrina				Mme SELLIER Françoise			
	Représenta	ants des	Elèves	8				
Elèves	M. COSTE Yann				Mme LEFORT-GRELARD Nina	Х		
	M. LE GAL Mathis	Х			M. BOURON Mathis			
	M. GREGOIRE Pablo				M. JEANNEAU Ethan			
	Mme LATAPIE Clara				1			
	1				1			

Le nombre de présents en début de séance est de 16 pour un quorum de 15. Le conseil d'administration peut siéger valablement.

La prise de notes et la rédaction du compte rendu du présent conseil d'administration sont effectuées par : Mme AUDOUARD Sandra

Départ de Mme MENARD Fabienne - CPE à 18h10



# Avant le début de la séance, dépôt d'une motion par les représentants du personnel enseignant :

« Les personnels enseignants regrettent que la date du CA ait été maintenue ce mardi 7 février 2023 alors qu'un mot d'ordre de grève était annoncé. D'autant que l'ordre du jour de ce CA est très important puisqu'il concerne la DHG et l'organisation de l'année scolaire prochaine.

Nous ne pouvions pas ne pas être représentés.

Nous avons pourtant alerté le chef d'établissement de ce problème dès la date de convocation connue. Certains collègues auraient voulu faire grève mais sont présents vu l'enjeu du CA, d'autres sont grévistes et auraient voulu être présents.

Ne pas déplacer la date du CA peut être donc interprété comme une atteinte manifeste au droit de grève. »

M. Le Proviseur répond que les convocations avaient déjà été envoyées au moment de l'annonce de cette nouvelle journée de grève. Reporter le Conseil d'Administration ne laissait que la date du jeudi 09, compte tenu du délai légal de convocation. Or, en cas de rejet de la proposition de DHG, la réglementation prévoit la convocation d'un nouveau Conseil d'Administration. Or, même en faisant valoir l'urgence, qui réduit le délai de convocation à un jour, un CA le jeudi, outre la forte hypothèque sur le quorum, n'aurait laissé aucune marge : CA le samedi ? Pendant les vacances ?

Par ailleurs, les séances d'un Conseil d'Administration ne peuvent, de l'avis de M. Le Proviseur, être assimilées à un temps de travail, et l'heure de convocation n'empêchait pas de s'associer au mouvement et ses différentes manifestations.

# 1. Fonctionnement du Conseil d'administration

1.1. Compte-rendu du conseil d'administration du 22/11/2022

# Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	16	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

#### 1.2. Ordre du jour du présent conseil

Le point 2-7 relatif au PAREO 2023 ne sera pas traité faute d'information à ce jour. Il sera remplacé par l'adhésion au groupement de commande pour l'entretien des ascenseurs et monte-charge. Le point 2-10 relatif à la maintenance des défibrillateurs est reporté au prochain CA.

# 2. Affaires financières

#### 2.1. Décision Budgétaire Modificative pour Information 2022

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente la Décision Budgétaire Modificative pour Information 2022- 13 Il s'agit de compléter la ligne permettant d'inscrire les amortissements des biens à l'inventaire. 17 000.00 € étaient prévus et fallait 17 020.31 € aussi la DBMI 2022-1 prévoit une ouverture de crédits supplémentaire de 20.31 €.

#### 2.2. Convention de mise à disposition des ateliers pour l'ICAM

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente la convention de mise à disposition des ateliers au profit de l'ICAM. Six dates sont envisagées entre mars et mai 2023 au tarif journalier de 200.00 €.

Le président du conseil soumet au vote l'autorisation de signer cette convention.

# Résultat du vote de la délibération

TOO BELLEVILLE AND LOUIS AND LOUIS	DIGICIOII		
Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

# 2.3. Décision Budgétaire Modificative pour Information 2023-1

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente la Décision Budgétaire Modificative pour Information 2023-1.

Il s'agit de subventions accordées sous condition d'emploi et qui n'étaient pas connues lors du vote du Budget 2023 :

+ 1 687.39 € du Fonds Commun des Services d'Hébergement pour financer 80% de la réparation du Lave Batterie

Et des reliquats 2022 non connus en totalité lors du vote du Budget 2023

- + 1 011.52 € du Rectorat au titre du Fonds Social MLDS
- + 1 628.24 € du Rectorat au titre du Fonds de Vie Lycéenne
- + 749.23 € du Rectorat pour accompagner la transformation de la voie professionnelle
- 2.4. Décision Budgétaire Modificative pour Vote 2023-2

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente la Décision Budgétaire Modificative pour Information 2023-2 qui concerne des recettes non affectées par nature.

En premier lieu, il convient d'ouvrir les crédits liés à la location des ateliers par l'ICAM : 1 000.00 € au total répartis selon la même clé que pour les opérations du GRETA (30% ALO – 70% AP)

En second lieu, divers objets confectionnés vont être réalisés et les lignes correspondantes doivent être ouvertes en dépenses et en recettes sur le service AP ATELIER :

- 22.50 € en Menuiserie Bois
- 4 690.00 € en Menuiserie Aluminium Verre
- 1 080.00 € en Chaudronnerie
- 480.00 € en prestation Accueil hors temps scolaire

Le président du conseil soumet au vote cette DBMV.

# Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

#### 2.5. Tarifs

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente de nouveaux tarifs

Accueil café Thé Jus de fruits Biscuits	2,00 € par personne
Accueil Café Thé Jus de fruit Viennoiseries	2,50 € par personne

#### Accueil d'un groupe scolaire :

_	Nuitée	12,00 €
_	Diner	9,00€
_	Petit déjeuner	3,50 €
_	Panier repas	7,50 €

#### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

# 2.6. Gratification exceptionnelle

Mme l'Adjointe Gestionnaire présente les demandes de gratifications liées

- Aux portes ouvertes : 1 T-Shirt par élève guide + 1 place de cinéma s'ils sont restés les 2 jours
- Au projet scientifique : 1 place de cinéma pour le vainqueur (voire 2 si ex aequo)

#### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

# 2.7. Adhésion au groupement de commande Maintenance Ascenseurs

Mme l'Adjointe Gestionnaire rappelle que le lycée est adhérent depuis de nombreuses années au groupement des résidences Saint Alexandre de Mortagne sur Sèvre.

Le prochain marché devrait débuter le 01/11/2023.

#### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

#### 2.8. Erasmus

Un nouveau projet 2023 dans le cadre de la Charte de l'enseignement supérieur va être déposé pour

- 2 mobilités étudiant(e)s
- 2 mobilités enseignant(e)s

#### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

### 2.9. Acceptation d'un don

L'entreprise Jeanneau propose à nouveau un don de bois. Il est estimé à 10.5 m3 (1 600.00 € le m3 soit 16 800.00 €)

#### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

# 3. Vie pédagogique et éducative

# 3.1. Préparation de la rentrée 2023

M. Le Proviseur projette un rapide diaporama, retraçant le calendrier de préparation de rentrée, ainsi que les effectifs retenus et les dotations des deux structures.

Il décline les besoins sur chacun des niveaux d'enseignement, en précisant les choix pédagogiques retenus, dans la limite de la dotation, et notamment le nombre d'heures postes.

Par exemple, les élèves de seconde bénéficieront d'une heure de français et une de mathématiques en sus de l'horaire plancher, ceux de 1ère une heure de français.

Il est prévu 0,5 h d'accompagnement personnalisé, qui ne sont actuellement pas répartis par discipline. Ils le seront à l'issue des Conseils d'Enseignement de fin d'année scolaire, avec les répartitions de service.

Des erreurs sont rectifiées en direct sur les tableaux de la DHG du LGT sur remarque des enseignants. Le tableau des besoins a été revu également en amont par le Proviseur suite à des discussions avec les enseignants du LGT.

Suite à la fermeture de la LV3 Espagnol, il est soumis l'idée de l'ouverture d'une LV3 Allemand dans les années à venir. Pour cela, il faudra présenter une projection de plus de 12 élèves intéressés par la LV3 Allemand.

Il ressort de la présentation de la DHG également la suppression d'un poste de Mathématiques sur le lycée général et technologique. Cette proposition de suppression a été mûrement travaillée avec l'enseignant concerné, qui avait sinon l'option d'enseigner à la SEP du Lpo.

# Résultat du vote de la délibération

resource and rote as in asing	PIGGIOTI		
Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

M. Le Proviseur remercie M. TIXIER, qui a conduit les concertations au sein de la SEP, recensant les besoins et les demandes des enseignants.

#### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

### 3.2. Calendrier PFMP

Le calendrier initial ne faisait apparaître qu'une seule semaine de découverte professionnelle pour la classe de 1ère STMG. Or, l'équipe pédagogique avait émis le souhait de porter cette session à deux semaines, et la décision avait été actée. Il s'agit, par conséguent de rectifier le tableau en allongeant la période : du 23 janvier au 03 février 2023.

#### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

# 3.3. Modification du règlement intérieur

Lors de la dernière régularisation du Règlement Intérieur, suite à des observations du Service des Affaires Juridiques, les enseignants avaient demandé une modification supplémentaire :

Au chapitre V, Procédures disciplinaires, il était écrit « les manquements persistants ou graves pourront faire l'objet d'une procédure disciplinaire ». Les personnels souhaitaient remplacer le verbe « pourront » par « feront ».

Interrogé, le SAJ confirme que l'automaticité de la procédure n'induit pas l'automaticité de la sanction. Cette modification peut par conséquent être valablement introduite.

### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

### 3.4. Convention d'accueil étudiant en anglais

M. Le Proviseur sollicite l'autorisation de signer la convention de stage d'observation d'un étudiant en anglais (2ème année de licence), du 02 au 12 mai 2023, aux côtés de Mme BENETEAU.

#### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

# 3.5. Convention d'accueil étudiant en histoire-géographie

M. Le Proviseur sollicite l'autorisation de signer la convention de stage d'observation d'un étudiant en histoire-géographie (3ème année de Licence), en mai2023, aux côtés de Mme FORTIN.

#### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

#### 3.6. Convention d'accueil étudiant en lettres.

M. Le Proviseur sollicite l'autorisation de signer la convention de stage d'observation d'un étudiant en lettres, (2ème année de Master) les jeudis et vendredis du mois de mars, aux côtés de M. CORMEAU.

#### Résultat du vote de la délibération

Nombre de votants	15	Nombre de votes POUR	15
Nombre d'abstention	0	Nombre de votes CONTRE	0

#### 4. Questions Diverses

Pas de questions diverses.

# Conclusion

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités, la séance du conseil d'administration est levée à 19h55.

Le responsable de la prise de notes

Mme Sandra AUDOUARD

Le Président

M. Olivier GAGNOL

